



Pas de stratégie maritime sans stratégie béluga

Par Christian Simard, directeur général

3 décembre 2016



SITUATION BÉLUGA

- ◆ Protégés en 1979 et placés sur la liste des espèces en péril en 1983
- ◆ Leur population ne s'est jamais rétablie
- ◆ Depuis 2013 population en déclin
- ◆ Hausse des mortalités chez les nouveau-nés
- ◆ Triste statut de population en voie de disparition



LES CAUSES DU DÉCLIN

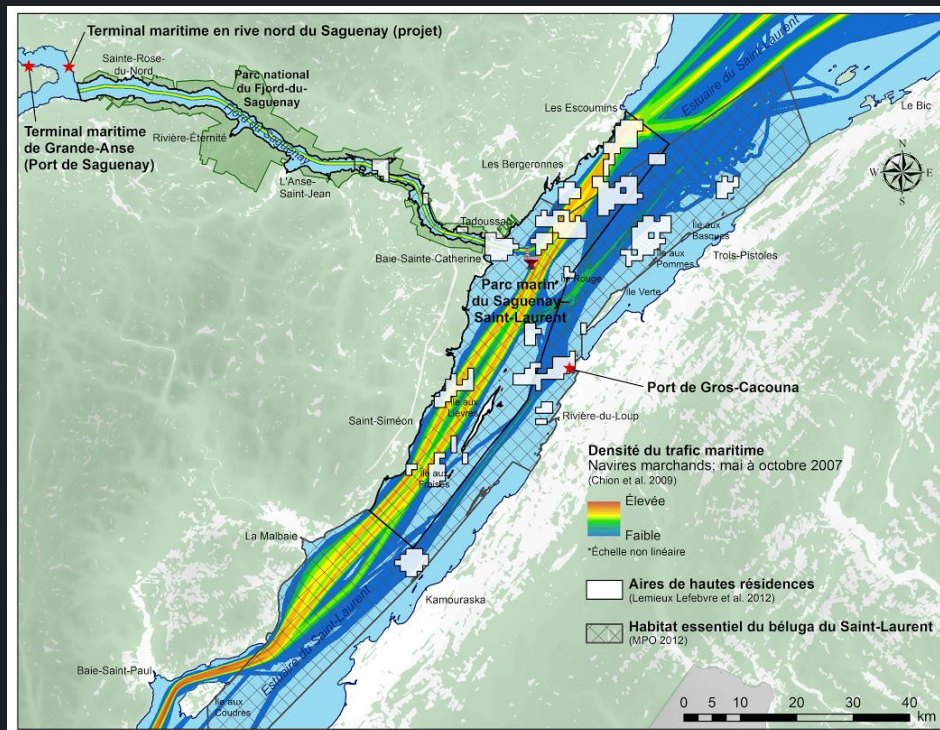
- ◆ L'effet des contaminants émergents
- ◆ Changements dans l'écosystème tels que :
 - ↑ température de l'eau
 - ↓ du couvert de glace
 - Effondrement des stocks de poissons
 - dérangement



QUOI FAIRE À COURT TERME ?

- ◆ Efforts doivent être dirigés vers la ↓ des agents de stress d'origine humaine comme :
 - ↓ Bruit
 - ↓ Dérangement dans les zones sensibles durant périodes critiques pour femelles et veaux

DES REFUGES ACOUSTIQUES POUR LES BÉLUGAS DU SAINT-LAURENT





LE BÉLUGA ET LA LOI SUR LES ESPÈCES EN PÉRIL (LEP)

- ◆ Béluga du Saint-Laurent est inscrit comme espèce menacée à l'annexe 1 de la Loi sur les espèces en péril depuis 2005
- ◆ Béluga du Saint-Laurent jouit de la protection visant les individus de l'espèce
- ◆ Interdit de tuer, de nuire, de harceler ou de capturer un béluga du Saint-Laurent
- ◆ Interdictions de destructions visant l'habitat essentiel
- ◆ Habitat essentiel désigné depuis 2011
- ◆ Mai 2016 - Proposition d'arrêté ministériel pour activer les interdictions de détruire un élément
- ◆ L'entrée en vigueur des interdictions est imminente



APPLICATION DE LA LOI

- ◆ Quiconque contrevient aux interdictions encourt une amende pouvant atteindre 1 000 000 \$ par infraction
- ◆ La Loi considère infraction distincte chacun des jours au cours desquels se commet ou se continue l'infraction
- ◆ Modification de l'environnement acoustique pourrait constituer une infraction au sens de la LEP



UNE FEUILLE DE ROUTE VERS UNE STRATÉGIE BÉLUGA

- ◆ Les gouvernements du Québec et du Canada doivent modifier en profondeur la Stratégie maritime et les projets d'infrastructures maritimes pour respecter la LEP
- ◆ La construction d'une ZIP à Cacouna et ↑ trafic pourraient faire l'objet de la sanction des tribunaux
- ◆ Des projets dans le Saguenay auront des impacts sur le béluga
- ◆ D'ici 4 ans 2x↑ trafic maritime sur le Saguenay avec 2 ports en eau profonde



STRATÉGIE BÉLUGA

- ◆ Intégration des scientifiques et environnementalistes dans instances de la Stratégie maritime
- ◆ Consultation et participation du public sur les enjeux liés à la stratégie maritime
- ◆ Consultation faite avant tout déploiement de la Stratégie maritime
 - ❖ Ex.: les installations de Cacouna et Haut-Saguenay et ↑ trafic maritime
- ◆ Renforcement des mesures de conservation dans les limites actuelles du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent
- ◆ Protection absolue des refuges acoustiques dans le chenal sud entre Kamouraska et Trois-Pistoles et dans Saguenay secteur de la baie Sainte-Marguerite
- ◆ Mise en place de nouvelles aires protégées dans l'estuaire du Saint-Laurent et/ou extension des aires protégées



CONCLUSION

- ◆ On tend la main
- ◆ Mais la Loi est claire
- ◆ Pas de stratégie maritime sans stratégie béluga

« Pas de stratégie maritime sans stratégie béluga » est une initiative de Nature Québec et la Snap Québec avec le soutien technique du GREEM et du CQDE